

CHANVRE: SEPT RAISONS DE DÉPÉNALISER

CANNABIS Pour lutter contre le deal de rue dans les villes, la réflexion sur le contrôle officiel de la vente prend de l'ampleur.

Un groupe de députés genevois interpartis a lancé l'idée de créer à Genève des «clubs» où il serait autorisé de cultiver, distribuer et consommer du cannabis sans risquer les foudres de la loi. Autrement dit: créer un espace dépénalisé. Ce serait une expérience pilote menée sur trois ans. Des villes lémaniques mais aussi Zurich, Bâle et Berne ont repris l'idée. Depuis, la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD) et la Coordination politique des addictions (CPA, qui regroupe une trentaine d'associations faitières helvétiques, notamment dans la santé) soutiennent la démarche.

Après plusieurs années de léthargie, le débat sur le cannabis revient en force. «Nous voulons soutenir les villes qui cherchent des solutions sur le marché des drogues pour lutter contre le deal de rue», confirme Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA).

Que ce soit à Genève ou à Zurich, la solution préconisée serait une régulation du marché, comme il en existe pour les produits addictifs classiques, alcool et tabac. Chacun est pourtant conscient que l'air du temps n'est pas spécialement favorable à la dépénalisation d'une drogue, fût-elle douce. Le dernier

vote qui a porté sur la question en novembre 2008 a vu le refus du peuple suisse (63,2%). C'est pourquoi on préfère parler aujourd'hui d'une «régulation» avec de nombreuses bonnes raisons.

1 S'attaquer au marché noir

Depuis la fermeture des magasins de chanvre en 2004, la vente de cannabis est retournée dans la



Keystone/Laurent Gillier

« Actuellement, l'accessibilité aux produits est maximale, on ne peut pas faire mieux! »

Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions

rue. Aujourd'hui, les dealers de cocaïne ou d'héroïne vendent aussi, et tout autant, de cannabis. En régulant le marché dans des associations ou des clubs, on leur ôte ce deal. On supprime aussi le contact direct entre le consommateur et le dealer de rue. Les taxes prélevées par l'Etat sur le commerce du chanvre seraient une nouvelle ressource, non négligeable, dans un pays d'environ 300 000 consommateurs réguliers.

2 Contrôler les produits vendus

Ces dernières décennies, le taux de THC dans le chanvre n'a cessé

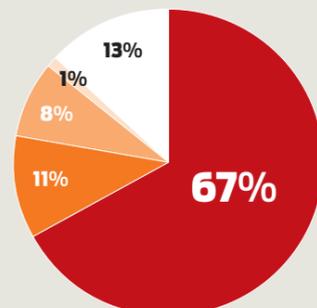
d'augmenter. Dans les années 1990, la moyenne de THC dans le chanvre était de 3% à 4%. Aujourd'hui, elle a plus que doublé, sans que le consommateur soit au courant lorsqu'il achète dans la rue. La régulation permettrait de contrôler et maîtriser la teneur psychoactive des produits. Et aussi de contrôler son origine ou sa teneur en pesticides.

3 Limiter la consommation et prévenir

La régulation du marché ne signifie nullement sa libéralisation. A l'instar de la cigarette, la consom-

LE PLUS CONSOMMÉ

Nombre d'infractions à la loi sur les stupéfiants, en 2013, en Suisse



- Produits du chanvre: **30 935 cas**
- Stimulants: **5083 cas**
- Opiacés: **3440 cas**
- Autres substances: **578 cas**
- Plusieurs groupes de substances: **5783 cas**

SOURCE: OFS - ÉTAT DE LA BASE DE DONNÉES: 10.2.2014

mation dans l'espace public est limitée à certains endroits. La vente du produit est aussi limitée à des horaires, comme pour l'alcool. Enfin, les lieux de vente constituent aussi des points d'ancrage pour la prévention, la limitation des risques et l'aide thérapeutique aux personnes dépendantes.

4 Protéger les mineurs

Jean-Félix Savary (GREA) constate avec ironie: «Actuellement, l'accessibilité aux produits est maximale, on ne peut pas faire mieux!» Pour lui, l'inter-

diction actuelle confine aux effets d'une libéralisation. La régulation du marché permettra de réduire le nombre de dealers, donc les possibilités de se fournir dans la rue, et ainsi de mieux protéger les jeunes.

5 Supprimer les dealers

On peut estimer à plusieurs centaines les dealers qui sévisent rien qu'à Genève, et ce, 24 heures sur 24. La distribution contrôlée de cannabis par l'Etat sous forme de clubs ou d'associations devrait sensiblement ré-

duire ce nombre. Dans la rue, ne resterait que le marché de la cocaïne et de l'héroïne, sensiblement réduit.

6 Améliorer la sécurité de l'espace public

Le deal actuel dans les villes ne crée pas une criminalité d'une grande dangerosité. Mais il entretient un fort sentiment d'insécurité. Les habitants ont le sentiment que l'espace public est envahi par une activité illégale, qui perdure et s'aggrave, sans que personne n'y puisse rien.

7 Désengorger la police, la justice et les prisons

Avec environ 31 000 infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants en 2013, uniquement pour consommation de chanvre et dérivés, les coûts policiers, judiciaires et sociaux sont très élevés pour la Suisse. La régulation du marché du cannabis permettrait d'épargner des ressources répressives au profit de la prévention ou du traitement des addictions.

● ÉRIC FELLEY
eric.felley@lematin.ch

À L'ÉTRANGER

Des exemples pas toujours concluants

COLORADO Les autorités de cet Etat de l'ouest des Etats-Unis se frottent les mains. En devenant le 1er janvier 2014 le premier Etat à légaliser le cannabis à des fins récréatives (21 autres Etats l'ont légalisé à des fins médicales), le fisc du Colorado a enregistré en un mois des rentrées fiscales s'élevant à 3,1 millions de dollars, avait annoncé le gouvernement local. Un chiffre qui aurait été largement dépassé en février, selon les premières estimations.

PAYS-BAS Le cannabis est illégal dans ce pays, mais la détention de petites quantités et la consommation dans des coffee shops sont tolérées. Une situation qui ne satisfait personne. La majorité de l'opinion publique, soutenue par les partis de gauche, souhaiterait, selon un sondage, qu'on légalise l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement pour évincer les mafias de la production et de la distribution.

BELGIQUE Le cannabis n'y est ni légalisé ni dépénalisé. Bruxelles a tenté de maintenir un interdit pénal sur la détention tout en faisant en sorte que cet interdit ne soit pas appliqué sur le terrain. Cela a suffi pour que les cultivateurs de cannabis des Pays-Bas voisins installent de plus en plus de plantations en Belgique. ● L.M.

CE QU'IL EN PENSE

« Libéraliser le cannabis accroîtra la consommation »

«Les politiciens doivent être clairs sur leur but: veulent-ils davantage de consommateurs de cannabis ou enrayer la consommation? S'ils choisissent d'augmenter le nombre de fumeurs de haschisch, il faut libéraliser le marché. Tous les exemples montrent que sa consommation a augmenté dans les Etats où il a été dépénalisé et légalisé, qu'il s'agisse des Pays-Bas ou maintenant de l'Etat américain du Colorado. Autoriser la vente n'est de plus absolument pas une garantie que les mafias cesseront de contrô-

ler le marché. A Amsterdam, ce sont toujours elles qui fournissent cette drogue aux coffee shops. Je pense qu'on ne va pas dépénaliser les meurtres en disant que cela permettrait de diminuer le nombre des assassinats. Il en va de même pour l'usage du cannabis. Si, dans un souci de santé publique, on veut lutter contre la consommation de drogue, je ne vois pas l'utilité d'inciter les gens d'en prendre en autorisant sa vente.»

Yves Nidegger
Avocat et conseiller national (UDC/GE)



Laurent Crottet

En Suisse, il y aurait au moins 300 000 fumeurs réguliers de cannabis.